



RAPPORT FINANCIER 2016 2017

Eléments complémentaires au rapport de la commissaire aux comptes :

COMPTE DE RESULTAT

- Les produits sont de 1 893 649 € pour des charges de 1 855 730€ avec un résultat de 37 919 €.

Le BP voté l'an dernier était en augmentation par rapport au budget réalisé l'année précédente pour la mise en œuvre de projets spécifiques et l'intégration du poste de direction, géré dorénavant par la MJC depuis janvier 2017.

Quelques éléments significatifs par rapport au budget prévisionnel :

- Une amélioration des charges, tout particulièrement : les fluides, sous-traitance de spectacles, fournitures, entretien petit équipement, prestations de service activités.
- Une augmentation du compte « entretien réparation » due à des réparations des véhicules.
- Les salaires et charges sont en légères diminutions (-15 729€) par rapport au budget prévisionnel, avec une masse salariale brute de 979 933€. Attention, les impôts/taxes sur les salaires et les charges sociales sont globalisées sur la ligne Urssaf dans le BP. Elles sont par contre réparties dans le compte de résultat.
- Nous avons bénéficié du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) d'un montant plus important que prévu suite aux changements des règles de calcul en cours d'année.
- Des dotations aux amortissements et provisions plus importantes que prévues au BP, pour 69 657€ au lieu de 64 348€, avec des acquisitions de matériel supplémentaires en cours d'année et 20 000€ de provisions pour retraites. On continue de provisionner pour les risques liés aux incertitudes sur l'avenir des ALAE - rythmes scolaires.
- Une augmentation des produits due à : réorganisation meilleure gestion du bar et de la salle de spectacles « Le Karbone » ; la coordination d'un projet collectif « Djihad » ; plus de participations aux activités sans avoir encore atteint le niveau que nous avons avant la fermeture de la piscine.
- Nous n'avons pas obtenu les montants demandés concernant les actions jeunesse 16-25 ans, actions en quartier politique de la Ville pour l'Espace des 4 vents : la subvention Etat devait être de 13 000€ ; on a eu 5 000€ ; la subvention Métropole de 13 000€, on a eu 10 500€ ; la subvention de la Ville de Lyon demandée était de 13 000€, nous n'avons rien obtenu.

Par ailleurs, une régulation de l'ALAE - pour les rythmes scolaires a été faite pour -6 500€, alors qu'on a eu le même nombre d'enfants, voire plus.

- Les subventions sont de 879 087€ (46.42% de notre budget global). La subvention de la Ville de Lyon est gelée depuis deux ans pour le fonctionnement général (DGF), mais avec l'intégration du poste de direction, elle est en augmentation de 64 624€ (ligne spécifique FONJEP).
- Des transferts de charges (remboursements maladie, formation et emplois aidés) sont plus conséquents que prévus (19 178€).

BILAN

- Le résultat 2016-2017 permet de reconstituer nos fonds propres pour 280 067€ (ils étaient de 242 148€). Nous augmentons ainsi notre capacité de disponibilité de environ de 2 mois et demi de salaires et charges (100 000 € par mois de salaires et charges).
- Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont de 128 000€.
- Les provisions pour aléas sociaux pour l'ALAE passent à 7 000€.
- Les produits constatés d'avance (291 414€) correspondent aux cotisations des activités/inscriptions que nous effectuons en juillet pour l'exercice suivant.
- Les disponibilités/trésoreries restent toujours importantes, et ce, grâce à des procédures et des organisations qui permettent cette bonne santé de notre trésorerie.

En conclusion : Anne Guignard, responsable administrative et financière aidée de Nora Ghedeir, mettent leurs compétences au service de l'équipe. Chaque permanent contribue à cette amélioration. Les « outils » et procédures mises en place l'an passé, apportent une réelle amélioration au fonctionnement général de la MJC dans la gestion administrative et financière :

- Suivis des caisses (bar, accueil des deux équipements, spectacles, Accueils de loisirs...) ; suivi des dettes ; procédures entre la facturation, la vérification et les paiements avec trois personnes différentes ; répartition de la charge de travail administrative, financière et des ressources humaines, même si cela reste toujours une partie très lourde. Nous gérons une centaine de salariés par mois qui nécessitent un suivi important. L'ALAE, les accueils de loisirs et l'Espace des 4 Vents participent effectivement à cette augmentation de personnels, plus tous les contrats spécifiques liés à nos activités et projets.

La fin de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes en décembre dernier, a eu des conséquences directes sur la MJC, avec l'embauche de la directrice dès janvier 2017. Cela a été possible grâce à une subvention de la Ville de Lyon et du Fonjep (aide de l'Etat), antérieurement versée aux MJC en Rhône-Alpes...Durant cette période difficile, nous avons apprécié le soutien de Madame Anne Brugnera, Adjointe et Monsieur Franck Lévy, Délégué Adjoint, des techniciens des services du développement territorial de la Ville de Lyon que nous remercions.

Pour le Conseil d'Administration,

Jean-Philippe SECHAUD, Trésorier.

Sylviane ANDRE, directrice.

BUDGET PREVISIONNEL

Nous présentons un budget prévisionnel de **1 870 437€** (hors contributions volontaires de la Ville de Lyon).

Les éléments significatifs par rapport à la saison dernière :

Le poste **hébergement et repas** en augmentation avec l'ouverture du restaurant associatif depuis septembre.

Une baisse du poste **sous-traitance spectacles**, car il n'y a pas de projet spécifique cette saison.

Le poste **électricité** est en augmentation car nous avons eu une panne de chauffage au gaz...la Ville nous a installé des radiateurs électriques en attendant la réparation (faite à ce jour).

Le poste **alimentation** est en augmentation du fait de 3 séjours enfance jeunesse supplémentaires et l'organisation du téléthon.

Quelques postes comme **fournitures entretien, petit équipement, petit matériel activités** sont en augmentation car nous avons prévu différents petits travaux dus au vieillissement des bâtiments à Monplaisir.

Le poste **annonces insertions** est plus conséquent que l'an passé ; nous avons élargi le périmètre de distribution et donc le nombre de plaquettes d'activités en raison de l'augmentation d'habitants sur les deux quartiers.

Une augmentation sensible **des salaires et charges** suite aux décisions du CA, de pérenniser des postes (arrêt des contrats aidés), nécessaires au fonctionnement de la MJC, actant une politique de l'emploi réfléchie et assumée par le CA.

Une baisse très significative du compte **transfert de charges emplois aidés** (de 51 675€ à **11 445€**) en raison des fins de contrats...

Une hausse des **transferts de charges de formation**, pour la prise en charge d'une formation longue d'un salarié.

La ligne **crédit d'impôts compétitivité emploi** sera plus importante avec l'aide de l'Etat. Nous en bénéficions depuis deux années.

Une **subvention Ville de Lyon en DGF** (dotation générale de fonctionnement) augmentée de 20 000€ pour la prise en charge d'une partie du poste d'animation 16 25 ans (demande faite mais sans réponse à ce jour).

Le compte **recettes diverses** est toujours difficile à prévoir, hors projets spécifiques ; il est donc moins important que l'an passé où nous avons coordonné deux projets collectifs.

Nous avons eu un remboursement assurance de matériel volé.

Le Conseil d'Administration a validé ce budget prévisionnel en assumant ses choix politiques et sa responsabilité en terme d'emploi. Il est conscient que l'incertitude sur la subvention en DGF peut amener la MJC à devoir puiser dans ses réserves. Ce risque a été analysé et anticipé.

Pour le Conseil d'Administration,

Jean-Philippe SECHAUD, Trésorier.

Sylviane ANDRE, directrice.